

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LUZILLÉ

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LUZILLÉ se réunira
à la MAIRIE, salle du Conseil Municipal

VENDREDI 14 JANVIER 2022
À 20 h 00

Affiché, le 10 janvier 2022

Du fait du contexte de pandémie de coronavirus, le **port du masque reste obligatoire** durant la réunion et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- ↪ Relevé des décisions dans le cadre de l'article L.2122-22
- ↪ Schéma directeur des eaux pluviales, avis
- ↪ PLUi, droit de préemption urbain
- ↪ PLUi, permis de démolir
- ↪ Projet éducatif sur la thématique du cirque, frais annexes
- ↪ Ouverture de crédits sur budget 2022
- ↪ Souscription en solidarité à la commune de St Nicolas de Bourgueil
- ↪ Mise à jour du tableau des effectifs et création d'un poste (service scolaire/périscolaire et service entretien des locaux)
- ↪ Rapport des commissions
- ↪ Informations diverses

Le Maire,
Anne Marquetet-Jouzeau

